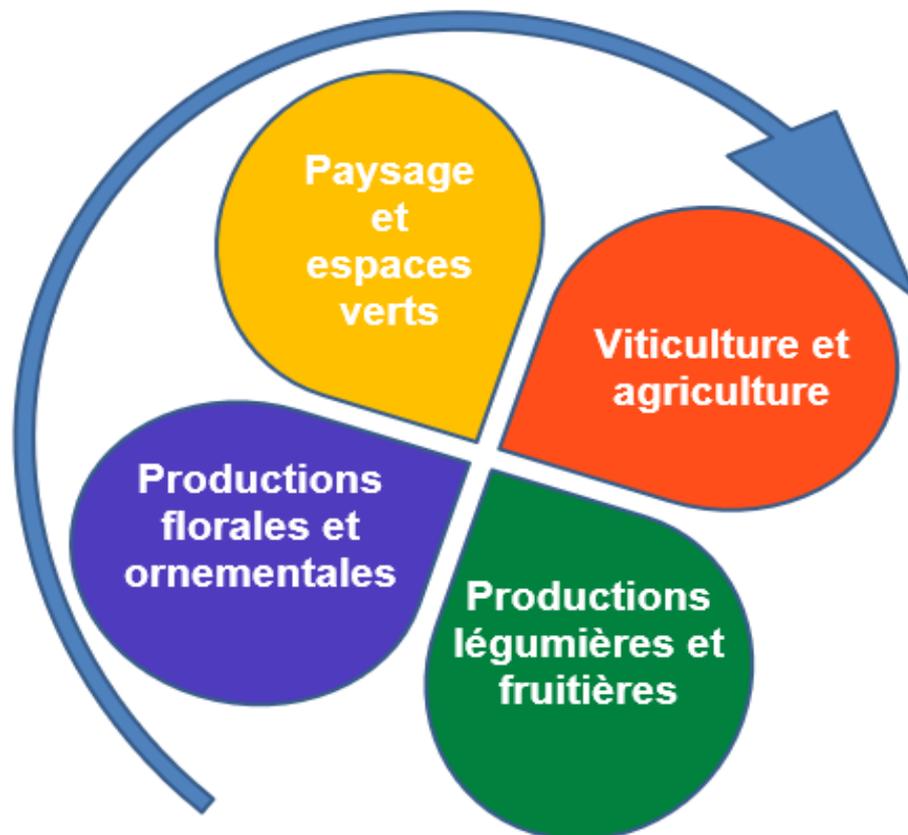


Document de référence académique

Champ professionnel « Espace rurale et environnement »



Mise à jour avril 2025

Document de référence – Académie de Grenoble

SOMMAIRE

Préambule	3
Textes de référence	3
Objectifs de formation	4
CAP visés par le champ ERE	4
Présentation du champ “Espace rural et environnement”	5
Activités professionnelles de référence	6
Contenus de formation	7
Les démarches pédagogiques	9
Les stages en milieu professionnel	15
Parcours avenir	16
Sécurité	17
Guide d'équipement	18
Annexe 1 : Fiche préparation – professeur	22
Annexe 2 : Fiche globale – élève	26

Préambule :

Le **document ressource national** du champ professionnel Espace rural et environnement (ERE) <https://eduscol.education.fr/document/21253/download> (source : eduscol.education.fr/ressources-2016 - Ministère de l'Education nationale - Mai 2017) comprend les **4 domaines** d'activités **du champ professionnel ERE** défini initialement par la circulaire 2009-060 du 24 avril 2009 parue au BO 18 du 30 avril 2009.

Le **document de référence académique** complète le document ressource national et ce sans s'y substituer.

La mise en œuvre des compétences est de la responsabilité de l'enseignant qui l'adaptera en fonction des activités, des réalisations, des projets techniques proposés en 4^{ème} et en 3^{ème}.

Textes de référence :

Circulaire n°2015-176 du 28-10-2015 : Enseignements adaptés et Bulletin officiel de l'Education Nationale n° 40 du 29 octobre 2015 <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo40/MENE1525057C.htm>

- Arrêté du 21-10-2015 : Sections d'enseignement général et professionnel adaptés : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000031362403>
- BO n°28 du 9 Juillet 2015 : Parcours Avenir : <https://www.education.gouv.fr/au-bo-du-9-juillet-2015-parcours-avenir-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-bourses-et-4049>
- Attendus de fin de 3ème : <http://eduscol.education.fr/pid38211/consultation-reperes-et-attendus.html>
- Socle commun de connaissances de compétences et culture : <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

Objectifs de formation

La section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) est une structure qui a toute sa place dans le traitement de la grande difficulté scolaire. Elle a pour objectifs :

- la réussite du plus grand nombre d'élèves ;
- l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences ;
- la construction du projet personnel d'orientation.

Tous les élèves doivent, à l'issue de cette formation, être en mesure d'accéder à une formation en lycée professionnel, en établissement régional adapté ou en organisme de formation des apprentis, les conduisant à une qualification de niveau III. Le but est de découvrir des métiers et de les aider à construire un projet de formation en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes et non d'avoir une formation professionnelle.

Les enseignants qui y exercent doivent instaurer un climat de confiance et un contexte pédagogique stimulant. Par les méthodes pédagogiques spécifiques qu'ils mettent en œuvre, ils permettent aux élèves, qui bénéficient de la Segpa de poursuivre leurs apprentissages tout en préparant leur projet professionnel. Les démarches pédagogiques utilisées prennent en compte les difficultés rencontrées par chaque élève et s'appuient sur ses potentialités pour l'aider à construire et à réaliser son projet de formation.

La scolarité en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) doit donc permettre aux élèves de **se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle** qui sera engagée à l'issue de la classe de troisième ([Circulaire relative aux sections d'enseignement général et professionnel adapté n° 2015-176 du 28 octobre 2015](#), BOEN n°40 du 29-10-2015) en **développant des compétences transversales et professionnelles du champ, permettant un choix d'orientation en vue d'intégrer tout CAP et en particulier un CAP du champ professionnel.**

CAP visés par le champ professionnel « Espace rural et environnement » proposés dans les dispositifs de formation professionnelle de l'académie de Grenoble

- CAPa Métiers de l'agriculture : grandes cultures
- CAPa Métiers de l'agriculture : horticulture
- CAPa Métiers de l'agriculture : arboriculture
- CAPa Métiers de l'agriculture : viticulture
- CAPa Métiers de l'agriculture : ruminants
- CAPa Métiers de l'agriculture : porcs ou aviculture
- CAPa Métiers de l'agriculture : équins
- CAPa Métiers de l'agriculture : aquaculture
- CAPa Jardinier paysagiste
- CAPa Travaux forestiers
- CAPa Agriculture des régions chaudes
- CAPa Opérateur en industrie agroalimentaire option conduite de machines
- CAPa Option transformation de produits alimentaires
- CAPa Palefrenier soigneur
- CAPa Lad cavalier d'entraînement
- CAP Fleuriste
- CAP Maçon
- CAPa Services aux personnes - vente en espace rural
- CAP Employé de vente spécialisé
- CAP Employé de commerce multi spécialités
- CAP Conduite de systèmes industriels option agro-alimentaire
- CAP Maintenance des matériels option matériels de parcs et jardins

Présentation du champ « Espace rurale et environnement »

Le champ professionnel « espace rural et environnement » couvre quatre secteurs d'activités :

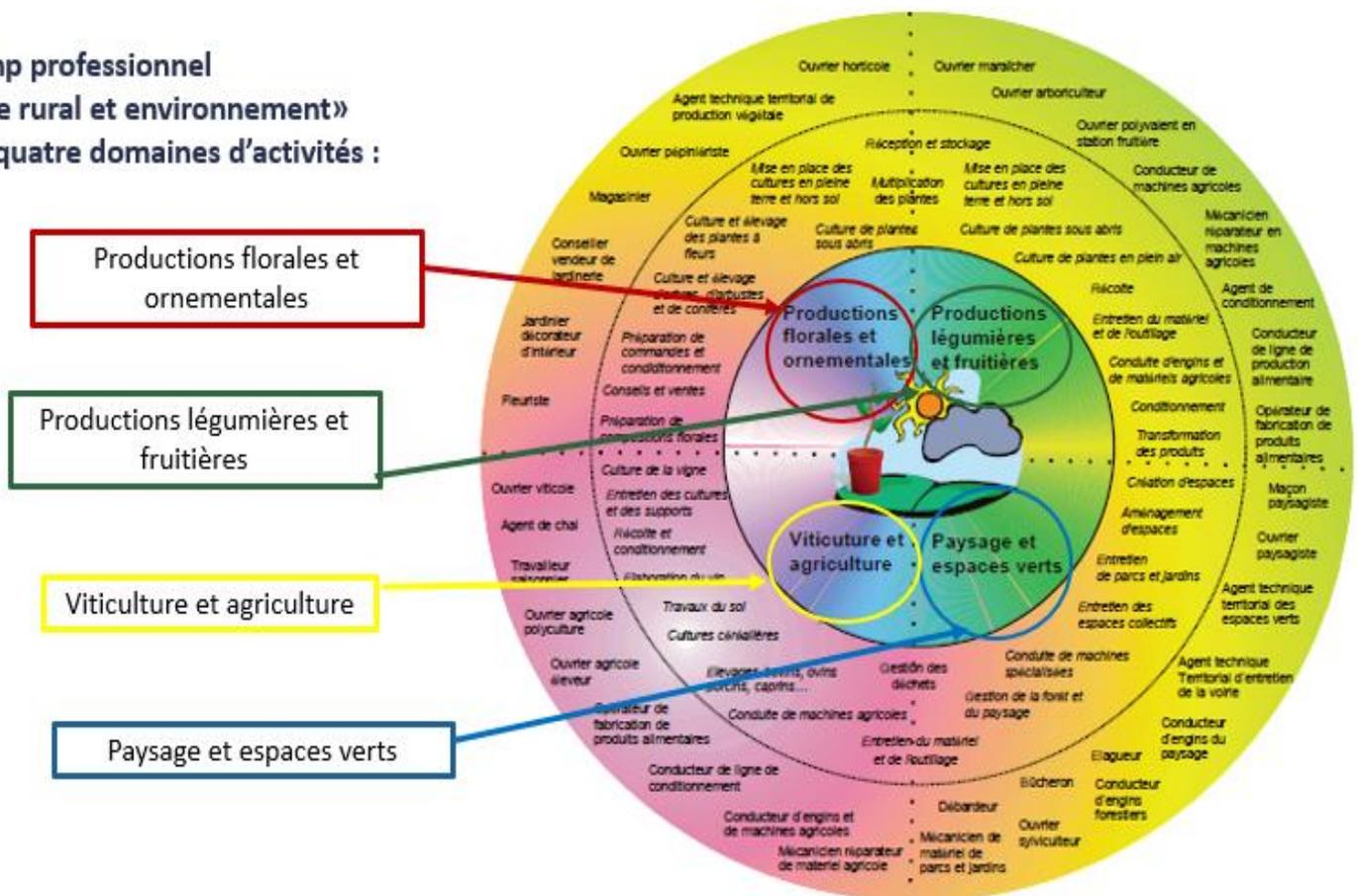
- la production ornementale (florale et pépinière) tournée vers la production et la commercialisation de plantes à vocation décorative ;
- la production vivrière (légumière et fruitière) orientée vers la production de légumes et de fruits nécessaires à l'alimentation quotidienne ;
- le paysage et les espaces verts avec pour finalité l'aménagement et l'entretien d'espaces qu'ils soient individuels ou collectifs,
- la viticulture, dont les productions viticoles sont parties prenantes du patrimoine culturel national et l'agriculture.

Ce champ se caractérise par un travail manuel conséquent, des activités en extérieur essentiellement ainsi que par une grande variété de tâches et de productions liées aux saisons et au climat.

Les quatre domaines de ce champ préparent à l'entrée en formation qualifiante à des métiers aux multiples débouchés.

Relation entre les activités et métiers

**Le champ professionnel
« Espace rural et environnement »
couvre quatre domaines d'activités :**



ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE REFERENCE

L'objectif en SEGPA ne vise pas à qualifier les élèves, mais à les aider à construire un projet de formation en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes. Pour atteindre cet objectif, il convient donc de leur permettre de découvrir des activités professionnelles de référence afin d'appréhender la réalité des métiers et de l'environnement économique et social et de développer des compétences en lien avec les formations professionnelles diplômantes dans lesquelles ils pourront s'orienter à l'issue de la 3^{ème}. Par ailleurs, la Segpa a aussi pour ambition l'acquisition des connaissances et compétences du socle commun et le niveau d'acquisition de ces compétences est validé en fin de 3^{ème} par le passage du Certificat de formation générale (CFG) ou le diplôme national du brevet à la voie professionnelle (DNBpro).

SECTEURS D'ACTIVITES	ACTIVITES DE REFERENCE
<p>Production ornementale (florale et pépinière) Regroupe l'ensemble des opérations liées à la culture des plantes ornementales hors sol et en pleine terre en vue de leur commercialisation et leur conditionnement. L'activité est réalisée sous abri (serre) ou en plein air.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les plantes (semer, diviser, bouturer). • Mettre en terre (repiquer, empoter, repoter). • Cultiver et entretenir (arroser, fertiliser, distancer, tuteurer). • Préparer des commandes et stocker (choisir, préparer, ranger). • Préparer des compositions florales (choisir, nettoyer, assembler). • Participer à la vente (accueillir, conseiller, vendre). • Stocker (réceptionner, vérifier, mettre en rayon). • Réaliser l'entretien de l'outillage. • Réaliser l'entretien des abris de cultures. • Entretenir outillage et matériel
<p>Production vivrière : légumière et fruitière Les activités sont réalisées en pleine terre (potager) et sous abri (serre tunnel), elles consistent à produire de manière professionnelle des légumes, des petits fruits à usage alimentaire et des plantes condimentaires. L'ouvrier de productions légumières est amené de plus en plus à participer à la commercialisation et à la transformation des végétaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les plantes (semer). • Mettre en culture (préparer le sol, repiquer, planter). • Cultiver et entretenir (arroser, tuteurer, ...). • Réaliser les travaux hivernaux (pendant le repos végétatif), tailler, éliminer les déchets, attacher, planter. • Récolter (récolter, calibrer, choisir). • Conditionner (calibrer, choisir, emballer). • Transformer (fabriquer, conditionner). • Entretenir outillage et matériel.
<p>Paysage et espaces verts Domaine qui regroupe les différentes opérations d'entretien (tonte, taille,...) et de création d'espaces verts, (parcs, jardins, ...) avec des activités réalisées principalement en extérieur dans l'établissement ou pour un client.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et aménager un espace : <ul style="list-style-type: none"> - préparer le terrain, nettoyer, terrasser, - planter, tracer, piqueter, - niveler, préparer, - mettre en place des maçonneries paysagères (murets, dallages,...) - planter, semer, • Entretenir un jardin, un domaine, un espace collectif : <ul style="list-style-type: none"> - débroussailler, désherber, nettoyer, - fertiliser, arroser, - tailler, tondre, • Gérer les déchets : <ul style="list-style-type: none"> - triller, transformer, évacuer, • Entretenir l'outillage et le matériel
<p>Viticulture et agriculture L'élève réalise les tâches nécessaires à la production de raisin sur une parcelle de vigne située dans l'enceinte de l'établissement ou mise à disposition par convention par un exploitant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les travaux hivernaux (pendant le repos végétatif) : <ul style="list-style-type: none"> - tailler, éliminer les déchets, attacher, planter, repiquer. • Réaliser les travaux en vert (pendant la croissance) : <ul style="list-style-type: none"> - rogner, effeuiller, palisser. • Entretenir les cultures et les supports de culture : <ul style="list-style-type: none"> - entretenir le sol, installer ou/et remplacer des piquets, des fils. • Élaborer le produit : <ul style="list-style-type: none"> - récolter, vendanger, vinifier. • Entretenir l'outillage et le matériel. <ul style="list-style-type: none"> - conditionner (calibrer, choisir, emballer).

Compétence globale de fin de formation de 3^{ème} SEGPA

En fin de 3^{ème} SEGPA, le jeune doit être capable d'appliquer et de respecter des consignes relatives à l'hygiène, la sécurité, l'économie et l'ergonomie lors de la réalisation de tâches simples dans les domaines de :

- la production de plantes à vocation décorative ;
- la production de légumes et de fruits ;
- la réalisation de travaux nécessaires à l'aménagement et à l'entretien d'espaces verts ;
- la création, réalisation de compositions et décorations florales.
- la commercialisation de produits végétaux

ACTIVITES DE FORMATION

	<ul style="list-style-type: none"> •
<p>-1- RECHERCHE ET ANALYSE D'INFORMATIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher, analyser et organiser les informations utiles dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> • les plantes ; • les sols ; • le climat ; • la lecture du plan paysager ; • les matériels et les fournitures ; • les équipements. <ul style="list-style-type: none"> • Décoder, analyser un cahier des charges.
<p>-2- ORGANISATION ET PREPARATION DU TRAVAIL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser et préparer des opérations culturales et/ ou des activités professionnelles (mise en culture, conduite de culture, travail du sol, plantation...). • Se situer sur un planning et repérer sa tâche. • Identifier la nature de l'activité. • Préparer l'activité en tenant compte du climat. • Situer l'activité par rapport à la saison. • Lire et comprendre un mode opératoire, une fiche technique... • Enumérer des techniques de réalisation. • Identifier la chronologie des opérations. • Recenser et préparer les matériels et les fournitures pour réaliser une activité professionnelle. • Etablir une liste d'outils et matériels liés à l'activité. • Organiser le poste de travail en respectant les consignes et les règles de sécurité. • Evaluer les risques d'accidents et prévoir les équipements permettant de travailler en toute sécurité. • Préparer une activité individuelle ou collective située en extérieur.
<p>-3- REALISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les tâches à réaliser pour entretenir ou aménager un espace vert. • Choisir des outils et des matériels adaptés à l'activité proposée. • Réaliser les opérations de mise en culture (semis, bouturage, empotage, rempotage...). • Entretenir une culture (arrosage, taille, tuteurage...). • Préparer un sol en vue d'une plantation, d'un semis... • Conduire et tailler des végétaux (taille, pincement, tuteurage...).

	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et entretenir un espace vert (désherbage, travail du sol, taille, plantation...). • Récolter et conditionner, en vue d'un acte de commercialisation. • Transformer, préparer en vue d'une vente. • Préparer une commande. • Participer à la vente de produits. • Nettoyer et ranger un poste de travail. • Nettoyer et ranger après une activité de chantier. • Trier, traiter et évacuer les déchets. • Exécuter une tâche dans un temps imparti.
<p style="text-align: center;">-4- COMMUNICATION ET COMPTE- RENDU</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte par écrit ou oralement d'une activité : <ul style="list-style-type: none"> • en serre ; • en extérieur ; • chez un client. <ul style="list-style-type: none"> • Décrire une situation de travail : <ul style="list-style-type: none"> • de mise en culture ; • d'aménagement d'espace ; • de récolte ; • d'entretien.

Les démarches pédagogiques

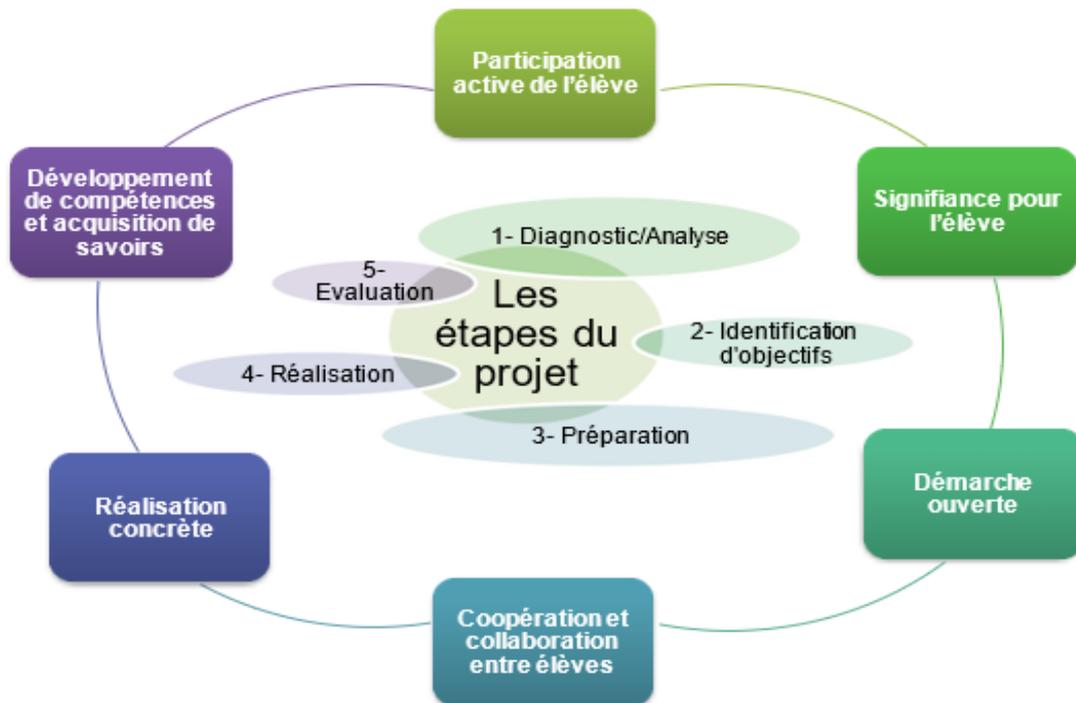
La démarche de projet

La démarche du projet est une forme de pédagogie active dans laquelle l'élève développe des compétences, acquiert des connaissances, en s'impliquant de manière active dans la résolution d'une problématique suffisamment complexe et engageante. L'élève a un rôle actif, qui peut varier en fonction de ses capacités, ses aptitudes et son intérêt.

Dans la pédagogie de projet, l'élève se confronte à une problématique liée au monde extérieur. L'enseignant engage l'élève dans un processus d'exploration et d'engagement face au problème. L'élève est invité à se fixer un but et à avancer, conjointement avec ses pairs, dans un temps déterminé et grâce à l'accompagnement de son enseignant, vers la réalisation d'une production concrète.

Travailler la démarche de projet permet de placer l'apprenant en situation d'acteur de sa propre formation et le conduit à développer, entre autres, des capacités d'analyse, le sens de l'organisation, l'esprit d'initiative, de négociation de communication et de collaboration, la créativité et l'autonomie en lien avec les compétences du **socle commun** de connaissances, de **compétences**, et de culture. Cette démarche provoque des situations d'apprentissage qui permettent d'acquérir des contenus et développent les compétences nécessaires à la réalisation.

Des compléments sont consultables sur le site <https://www.bienenseigner.com/la-pedagogie-de-projet/>
Et : <https://www.youtube.com/watch?v=oyNlrDP5t6U>



Le projet technique

Les enseignements dispensés dans le champ ERE participent aux objectifs de la SEGPA :

- Aider l'élève à construire un projet d'orientation en fonction de ses goûts et de ses aptitudes,
- Faire évoluer sa conception des métiers
- Faire acquérir les compétences du socle commun
- Développer des compétences auxquelles la formation professionnelle fera appel

Le projet technique, qui suppose pour l'élève une réalisation d'un produit ou d'un service concret ou virtuel doit associer :

- Les activités pratiques professionnelles organisées au sein du plateau technique,
- Les stages d'initiation et application en milieux professionnels,
- Les activités de découverte professionnelle (travaux en salle informatique, visite, réalisation d'une exposition...).

Ces activités doivent permettre aux élèves de découvrir diverses activités professionnelles, organisations et lieux.

Chaque projet technique permet la découverte d'un ou plusieurs métiers. L'élève est amené à repérer les différentes modalités et lieux de formation.

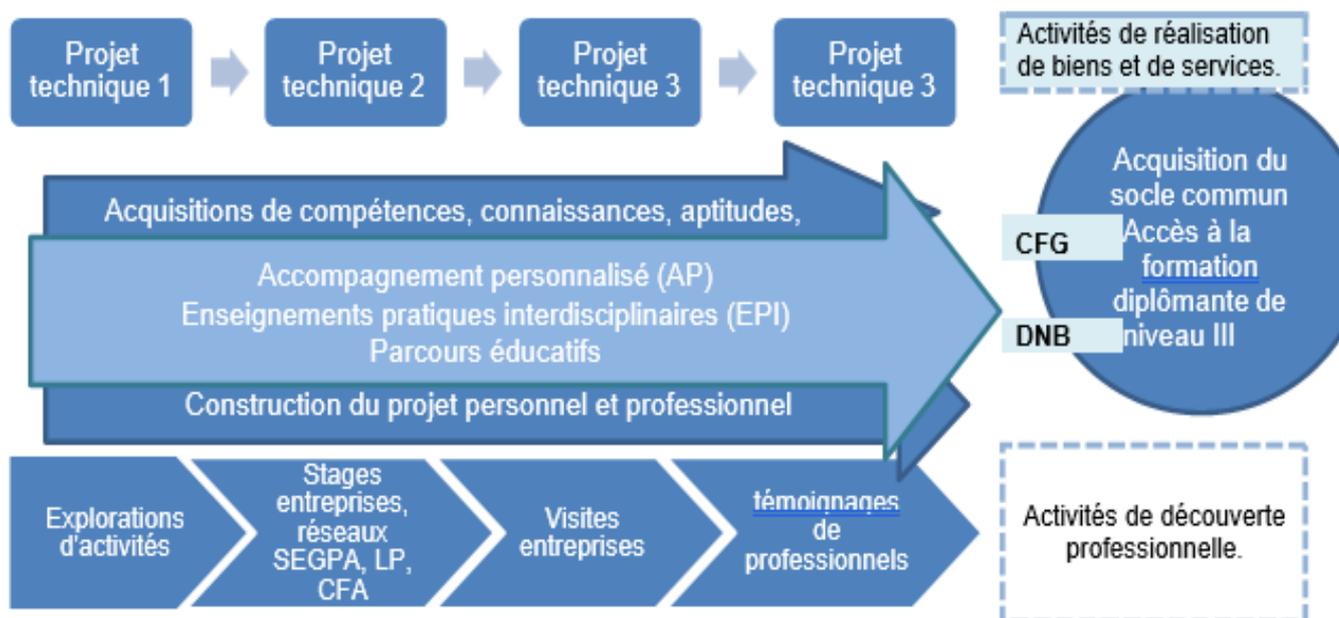
Sa durée est adaptée à la répartition hebdomadaire des séquences. Elle est de préférence courte afin d'éviter le phénomène de lassitude. Il est préférable de ne pas aborder tous les secteurs professionnels sur une même réalisation.

Le projet technique doit être formalisé (cf fiches pédagogiques académiques en annexe 1, 2, 3 et 4).

Le dossier pédagogique complet réunira : la description du projet (demande de services détaillée, les objectifs pédagogiques, les compétences du socle commun de connaissances de compétences et de culture développées et évaluées, les activités professionnelles abordées et les métiers présentés, les connaissances et savoirs transversaux, les séquences pluridisciplinaires envisagées, les produits/matériaux et les matériels/équipements nécessaires, ainsi que leur coût, les autorisations à demander le cas échéant, le contenu, la description et la planification des séances).

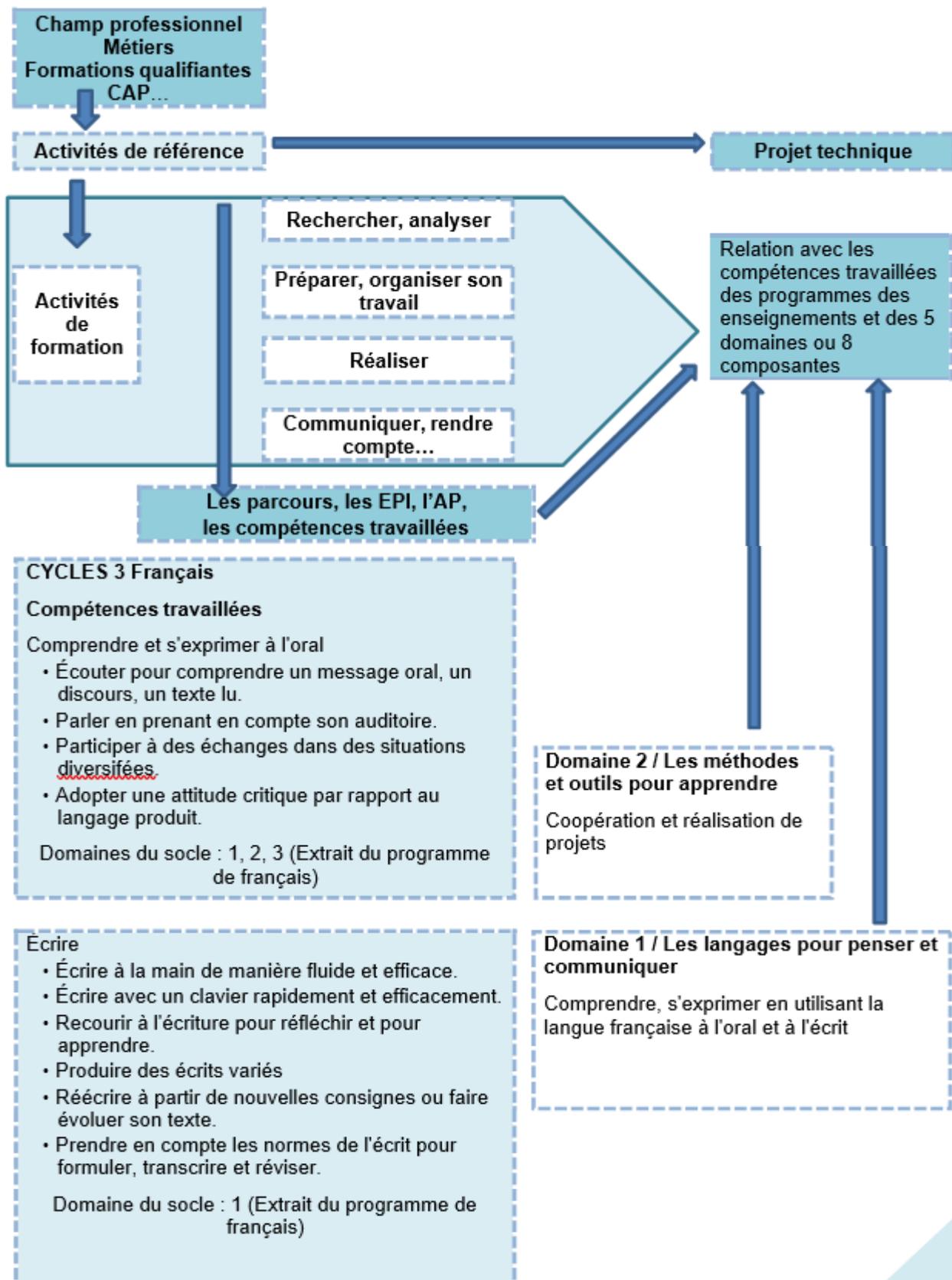
L'élève doit être capable d'évaluer son travail au regard de critères et d'indicateurs de performances déterminés par l'enseignant, en lien avec les champs professionnels. L'évaluation sommative du projet permet de mesurer le niveau d'acquisition des compétences du socle commun.

Synoptique d'un projet pédagogique global 4e et 3e SEGPA



1. Projet pédagogique présenté et validé par le conseil pédagogique.
2. Équipes éducatives SEGPA : PE/PLC/PLP/Directeur
3. Réseaux SEGPA : SEGPA/LP/CFA/entreprises.

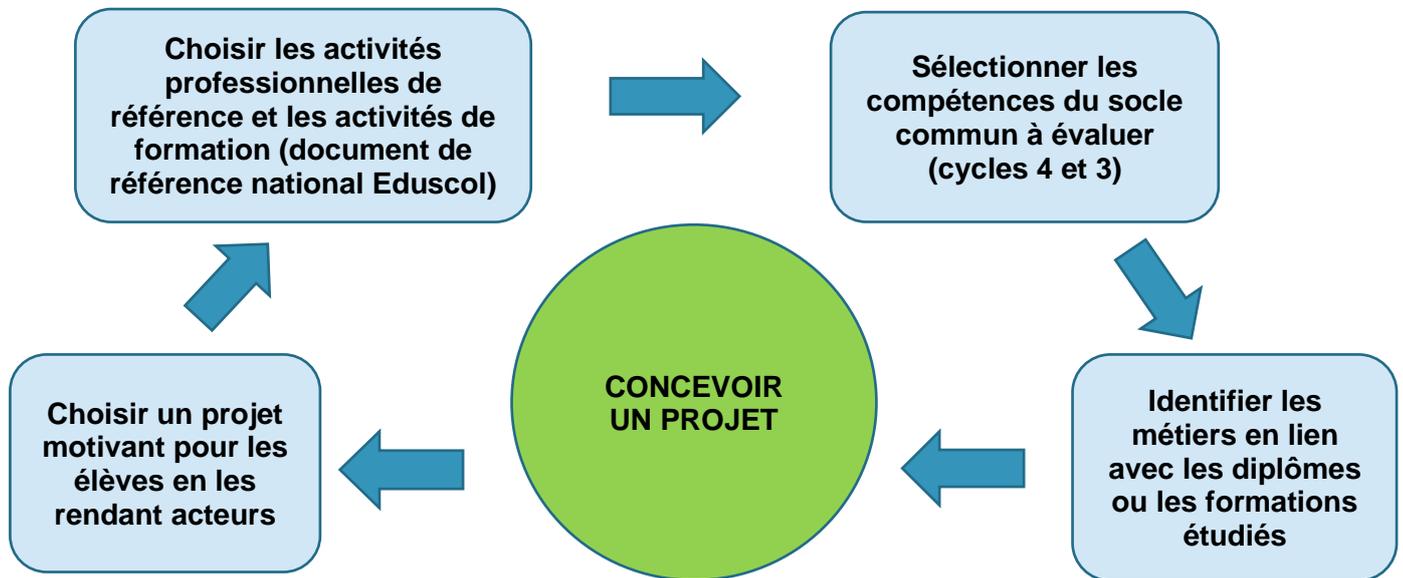
Chaque projet technique doit permettre l'articulation entre un ou plusieurs métiers, les activités de référence du champ professionnel, les activités de formation, les parcours éducatifs, les compétences du socle commun, les 5 domaines et leurs composantes.



Source : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/medias/fichier/enseigner-en-segpa-avril-2018-vd_1526459248907-pdf

La méthodologie de conception d'un projet technique

L'enseignant doit donc concevoir ses activités pratiques et théoriques sous forme de projet technique en fonction des activités professionnelles de références et des activités de formation qu'il souhaite travailler avec ses élèves.



Pour élaborer un projet technique, il convient :

- A partir du document de référence national :
 - Sélectionner les activités de référence à mettre en œuvre lors de ce projet ;
 - Sélectionner les activités de formation en lien avec les activités de référence choisies ;
 - Sélectionner les connaissances associées qui vont être travaillées au cours de ce projet (ceci relève de la liberté pédagogique de chaque enseignant) ;
- A partir des documents académiques (site académique SBSSA) :
 - Mettre en relation les activités de formation avec les compétences du socle commun qui seront évaluées lors du projet. (L'ensemble des compétences du socle commun doit pouvoir être développé durant l'année scolaire à travers les différentes activités de formation
 - Définir les étapes de réalisation du projet ;
 - Formaliser le projet technique à l'aide des fiches pédagogiques académiques (cf. fiches pédagogiques en annexe 1, 2, 3 et 4).

Exemple de conception d'un projet technique en ERE:



Projet technique :
Réalisation d'un massif avec un fleurissement durable



Objectif général du projet : Réaliser des opérations liées à la création, l'aménagement et l'entretien d'un espace vert.

Les activités choisies parmi les activités de référence

Les activités de formation choisies en lien avec les activités de référence

Les exemples des connaissances associées abordées pour chacune des activités (ceci relève de la liberté pédagogique de l'enseignant)

	Domaine : paysage et espaces verts		
Activités de référence	Créer et aménager un espace : - préparer le terrain, nettoyer, terrasser, implanter, tracer, piquer, planter...	Gérer les déchets : - trier, transformer, évacuer	Entretien l'outillage et le matériel
Activités de formation	1-Rechercher, analyser et organiser les informations utiles dans les domaines suivants : les plantes ; les sols ; le climat. 1-Décoder, analyser un cahier des charges. 2- Organiser et préparer des opérations culturales et/ ou des activités professionnelles (mise en culture, conduite de culture, travail du sol, plantation...) 3-Définir les tâches à réaliser pour entretenir ou aménager un espace vert. 3-Réaliser les opérations de mise en culture (semis, bouturage, empotage, repotage...) 3-Créer et entretenir un espace vert (désherbage, travail du sol, taille, plantation...) 4- Rendre compte d'une activité.	3-Trier, traiter et évacuer les déchets.	3-Nettoyer et ranger après une activité de chantier.
Connaissances associées	Lecture d'un plan. Classification des végétaux (arbres, arbustes, plantes à massifs...) Reconnaissance de quelques végétaux courants en relation avec la classification. Connaissance des besoins d'une plante et adaptation des techniques en relation avec les exigences des végétaux. Connaissance des différentes techniques du champ professionnel.	Nature et classement des déchets : produits à revaloriser, produits à détruire, produits à récupérer et à stocker.	Consignes d'entretien du matériel et des postes de travail.

Les compétences du socle commun évaluées sur ce projet

Domaine	Compétences évaluées	1	2	3	4		
D1	S'exprimer à l'oral					Découverte des métiers	Découverte des formations
D2	Coopérer dans un projet						
	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques						
D4	Organiser son travail personnel, coopérer et réaliser des projets						
	Partager de tâches dans le cadre du projet, utiliser les outils numériques						
D5	Concevoir des objets						
	Appliquer les consignes, respecter les règles relatives à la sécurité et au respect de la personne et de l'environnement						
D5	Se situer dans le temps et l'espace						
	Connaitre les parcours de formation						

Le métier et les formations découverts lors du projet

Les étapes de réalisation du projet

1	Présenter le projet :	-élaboration d'un cahier des charges -réalisation du planning.
2	Concevoir le projet :	- choix des plantes - sélection et choix des plantes pour jardin japonais - travail sur le plan - plan du massif - dessin du massif à l'échelle (plantes et disposition), - calcul des quantités des plantes - intégration d'un hôtel à insectes - visite d'une pépinière
3	Réaliser le projet :	- préparation du terrain, création du massif, plantation - tri, traitement et évacuation des déchets - nettoyage et rangement après une activité de chantier
4	Communiquer et rendre compte :	Présentation du projet terminé lors de la journée « Portes ouvertes »

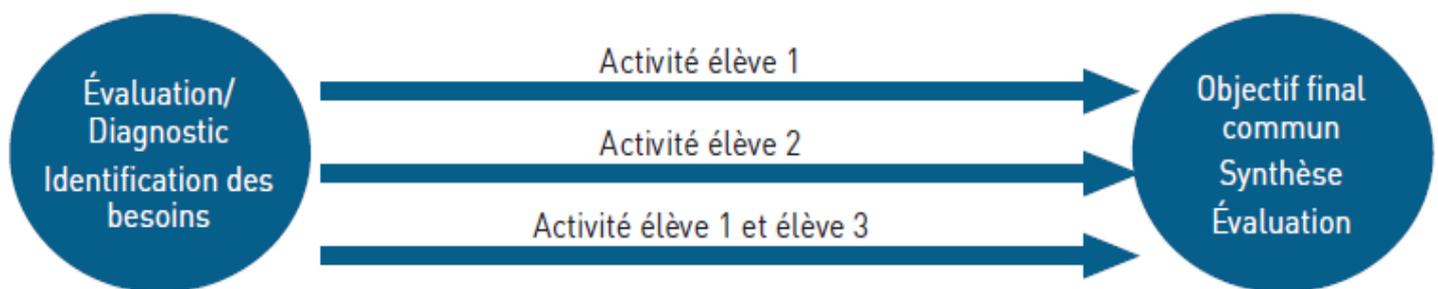
La pédagogie différenciée

Dans les classes de SEGPA les élèves présentent des difficultés scolaires importantes, persistantes et singulières qui nécessitent une approche pédagogique différenciée.

Cette différenciation doit apporter une réponse aux besoins éducatifs de chaque élève et l'amener à consolider et acquérir de nouvelles compétences, puis d'enrichir ses connaissances en empruntant le chemin le mieux adapté.

L'objectif pédagogique est le même pour tous et permet d'aborder les contenus en mettant en œuvre les différentes approches pour permettre à tous de progresser vers un but commun. Pour cela, la pédagogie différenciée peut proposer une large palette de démarches et de procédures dans un cadre souple pour que chaque élève puisse apprendre un ensemble de savoir-faire et savoirs communs à tous.

La différenciation pédagogique peut être illustrée de la manière suivante :



Les leviers de la différenciation

- Les contenus
- Les processus
- Les structures
- Les productions d'élèves

La différenciation influe sur le choix des situations d'apprentissage, des démarches, des outils et supports employés, des consignes données, le degré d'accompagnement de l'enseignant, l'autonomie et la responsabilité laissées à l'élève ainsi que la nature de l'évaluation.

Voici quelques dispositifs de la différenciation pédagogique :

- Plan de travail
- Fiche d'auto-évaluation et auto-correction
- Évaluation par compétences
- La classe inversée ...
- La table d'appui

Objectifs des stages

À partir de la classe de quatrième, des stages en milieu professionnel participent à la découverte des activités professionnelles et des métiers, à l'acquisition d'attitudes sociales et professionnelles ainsi qu'à l'appréhension à un niveau adapté de connaissances techniques.

Les stages d'initiation en classe de quatrième ont principalement pour objectif la découverte de milieux professionnels par les élèves afin de développer leurs goûts et leurs aptitudes. Au cours de ces stages, les élèves effectuent des activités pratiques et variées et, sous surveillance, des travaux légers autorisés aux mineurs par le code du travail.

Les stages d'application en classe de troisième ont principalement pour objectif l'articulation entre les compétences acquises dans l'établissement scolaire et les langages techniques et les pratiques du monde professionnel. Au cours de ces stages, les élèves peuvent effectuer des travaux légers et des manipulations autorisées par le code du travail.

Évaluation des stages

En vue de l'évaluation réalisée à la suite des stages d'application effectués en classe de troisième, l'élève est conduit à exposer les démarches qu'il a effectuées pour rechercher un lieu de stage, à présenter un bref descriptif d'un poste de travail, à montrer qu'il sait se situer fonctionnellement au sein de l'entreprise.

L'évaluation des stages permet d'apprécier :

- le niveau de maîtrise, exprimé par des compétences relevant de la vie sociale et professionnelle (s'informer, analyser une situation dans sa globalité, s'impliquer dans une action, communiquer) ;
- la capacité de l'élève à se positionner dans son parcours de formation en prenant en compte des éléments que l'éducation à l'orientation, progressivement mis en œuvre depuis son entrée en Segpa, lui a fait découvrir.

Durée et organisation des stages

En classe de quatrième, deux stages d'initiation en entreprise d'une semaine chacun sont organisés dans deux champs (ou deux domaines) différents.

En classe de troisième, deux stages d'application en entreprise de deux semaines chacun sont organisés en tenant compte de l'évolution du projet professionnel de l'élève. Un troisième stage, d'une durée maximale de deux semaines, est envisageable en fin d'année scolaire, s'il est susceptible de confirmer le projet de formation professionnelle de l'élève.

Selon le projet de fonctionnement de la Segpa et le projet professionnel de l'élève, l'organisation de ces stages peut être également envisagée au travers d'une globalisation de leur durée comprise entre quatre et dix semaines sur les deux années. Pour le cas où les élèves ne pourraient bénéficier de stage en entreprise en quatrième en raison de leur âge, ces stages sont remplacés par un stage de découverte des formations professionnelles dans des établissements de formation.

Visite des établissements de formation

Dans le cadre de leur projet d'orientation, les élèves doivent pouvoir accéder à une large découverte des métiers qui leur sont accessibles et repérer les voies et les lieux possibles d'accès aux qualifications correspondant à leur parcours.

En complément des champs professionnels explorés par les élèves à l'occasion des activités au sein des plateaux techniques de la Segpa, des visites peuvent être organisées en lycée professionnel, en CFA et établissement d'enseignement agricole. Celles-ci doivent permettre aux élèves de la Segpa :

- de découvrir d'autres champs professionnels ;
- de découvrir de nouveaux lieux et des organisations de travail ;
- de découvrir de nouvelles modalités de formation ;
- d'affiner leur projet professionnel.

Source Circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015

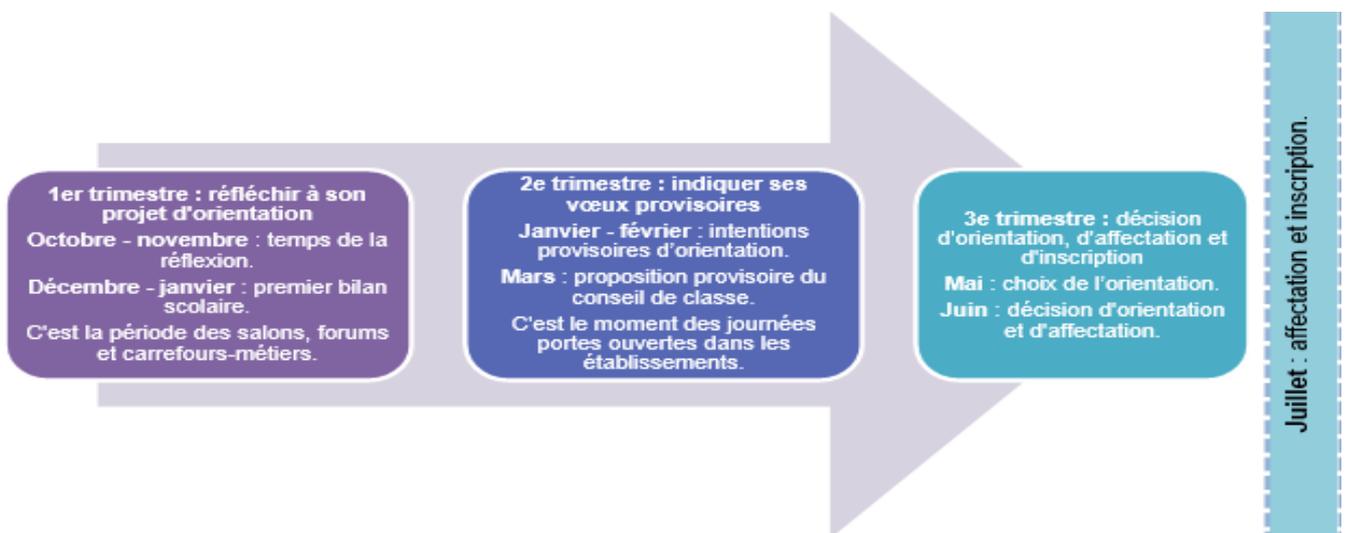
Le parcours avenir

La scolarité en Segpa doit permettre aux élèves de se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la classe de troisième.

Le parcours Avenir accompagne l'élève dans la construction progressive d'une véritable compétence à s'orienter et développe le goût d'entreprendre et d'innover, au contact d'acteurs économiques et par la découverte des établissements de formation diplômante.

En effet, une aide à l'orientation et à l'insertion est indispensable. Elle permet aux élèves de construire leur projet personnel. C'est pourquoi les élèves de Segpa bénéficient, tout au long de leur cursus, d'un suivi individualisé évolutif dans le temps. A partir des informations qui lui sont communiquées par l'équipe éducative, l'enseignant de référence de chaque division de la Segpa définit et réajuste avec l'élève les objectifs prioritaires de son projet, inscrit dans le livret scolaire.

Plusieurs grandes étapes jalonnent l'année scolaire de troisième : entretien personnalisé d'orientation, choix d'orientation, décision d'orientation et d'affectation dans un établissement scolaire :



La sécurité

Les activités de pratiques professionnelles s'effectuent en respectant les règles de la vie collective :

- les règles d'hygiène et la réglementation en vigueur dans les milieux professionnels concernés,
- les règles de sécurité, d'ergonomie et d'économie dans le cadre de l'environnement et du développement durable.

Toutes les activités proposées doivent respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur comme le stipule le code du travail (art R234-11 à R234-21) au sujet de l'accès des machines, appareils ou produits dont l'usage est proscrit aux mineurs.

La dérogation à l'interdiction d'utilisation des machines dangereuses prévue par le code du travail ne peut être délivrée qu'à des élèves âgés de quinze à dix-huit ans et inscrits en formation professionnelle ou technologique conformément aux référentiels de formation.

Pour les élèves relevant de l'éducation nationale, les formations professionnelles ou technologiques sont celles conduisant à la délivrance d'un diplôme professionnel ou technologique, conformément aux dispositions des articles L.337-1 et D.333-7 du code de l'éducation. Sont donc, à ce titre, exclus du champ de la dérogation les élèves des classes de quatrième et de troisième des SEGPA.

Cette mesure interdit notamment :

- Les travaux impliquant l'utilisation, l'entretien ou la maintenance de **machines comportant des éléments mobiles** concourant à l'exécution du travail qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement ;
- les travaux les exposant aux **agents biologiques** de groupe 3 ou 4 au sens de l'article R. 4421-3. » ;
- les travaux les exposant à des agents chimiques dangereux, définis aux articles R. 4412-3 et R. 4412-60
- d'accéder sans surveillance, à tout local ou emplacement d'un établissement ou chantier présentant un risque de contact avec des **pièces nues sous tension**, sauf s'il s'agit d'installations à très basse tension de sécurité. »
- des **travaux temporaires en hauteur** lorsque la prévention du risque de chute de hauteur n'est pas assurée par des mesures de protection collective. »
- des travaux impliquant les opérations de manipulation, de surveillance, de contrôle et d'intervention sur des appareils à pression soumis à suivi en service en application de l'article L. 557-28 du code de l'environnement. »

Plus d'informations sur : <https://eduscol.education.fr/684/les-travaux-reglementes>

Un dossier complet intitulé « Jeune de 15 à 18 ans : travaux interdits et travaux réglementés » est accessible sur le site service-public.fr à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2344>

Préambule :

Le guide est élaboré en cohérence avec l'organisation pédagogique et la mise en place des activités d'apprentissage à conduire dans le respect des compétences à développer, telles qu'elles sont définies dans le « document de référence » du champ professionnel « Espace rural et environnement ».

Les indications apportées décrivent les zones et les équipements souhaitables en cas d'implantation ou de restructuration. S'agissant des surfaces, il convient de préciser qu'elles doivent être organisées de manière à proposer des zones de travail identifiées afin d'assurer un travail dans des conditions de sécurité optimale.

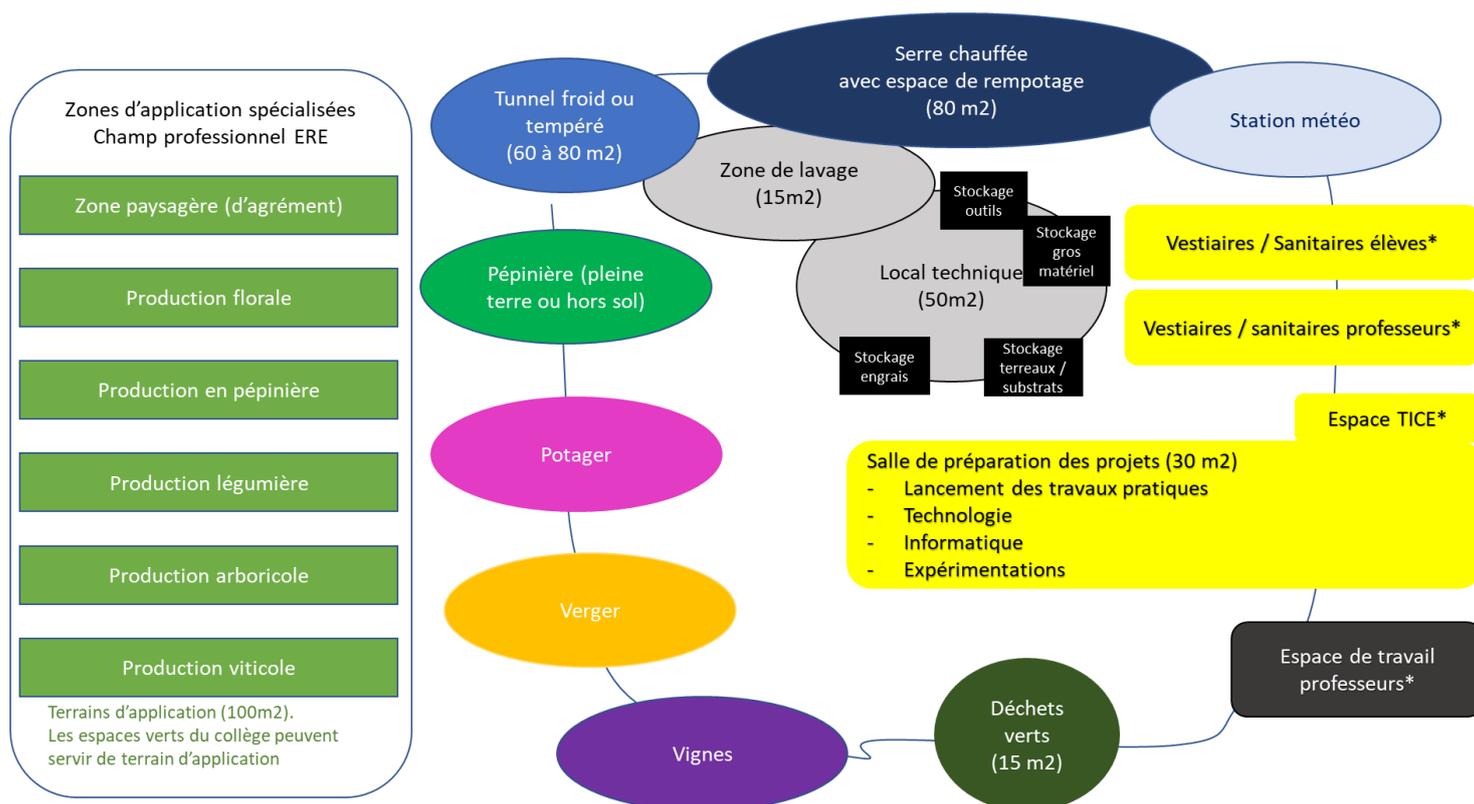
La définition des espaces et le choix des équipements sont faits en fonction du contexte propre à chaque établissement.

Remarques :

* Les locaux professionnels sont destinés à accueillir des groupes de 8 élèves.

* Une séance d'enseignement dans le champ ERE comprend une activité pratique mais aussi un temps plus « théorique ». Une salle de cours intégrée au plateau technique ou proche de celui-ci permet le lancement de cours en début de séance, les activités « sur table » permettant notamment les enseignements technologiques ou des évaluations, la synthèse de fin de séance...

1. Organisation fonctionnelle des locaux envisageable pour un plateau technique « espace rural et environnement »



*Espaces pouvant être communs aux différents champs professionnels

2. Equipements et matériels

Liste non exhaustive, à titre indicatif

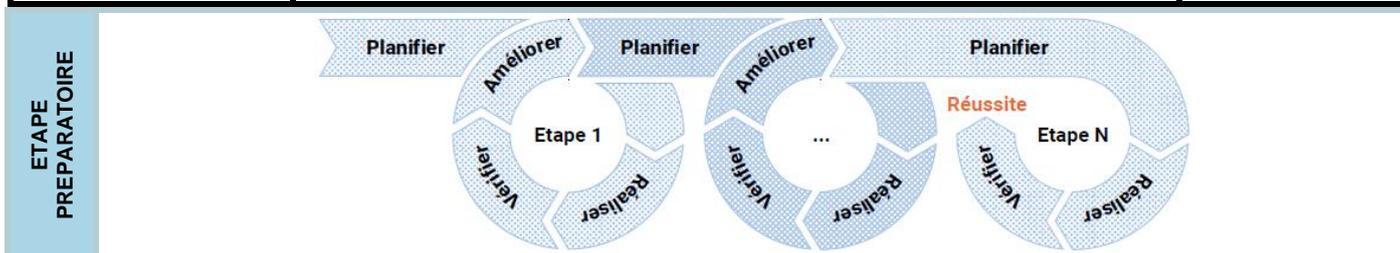
EQUIPEMENTS DE SECURITE - EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE		
Désignation	Caractéristiques	Nombre
Combinaison de travail (bleu de travail) ou tablier		1 par élève
Chaussures imperméables de sécurité	EPI	1 paire/élève
Gants	EPI	
Lunettes de protection		8 paires
Tenues spécifiques	ciré, bottes, bonnet	8
MATÉRIEL DE PRODUCTIONS HORTICOLES, PÉPINIÈRES		
Désignation	Caractéristiques	Nombre
Matériel d'arrosage		
Arroseur mobile	oscillant ou sprinkler sur trépied	1
Arrosoir	11L en plastique avec pomme	4
Arrosoir	4 à 5 L métallique avec bec	4
Enrouleur		2
Lance d'arrosage	jet fin	4
Lance d'arrosage	Pomme savonnette	4
Système d'arrosage	Par aspersion	2
Matériel de production		
Anémomètre		1
Balai brosse		4
Balai cantonnier	largeur ≥ 30 cm	4
Balai à gazon		4
Balance		1
Barre à mine		1
Battes		8
Bêches		8
Binette		8
Boîte à outils complète	dépannage	1
Brosse		4
Brouette 1 roue		4
Brouette 2 roues		2
Chariot fleuriste	2 roues	4
Cisailles à gazon		2
Cisailles à haies		4
Container pour déchets	selon tri sélectif mis en place	
Doseurs à engrais		2
Echenilloir		1
Epandeur		2
Fourches		4
Fourches à cailloux		4
Fourches à fumier		4
Fourches bêche		4
Greffoirs		8

Désignation	Caractéristiques	Nombre
Griffe à fleurs		4
Griffe de serre		4
Houe		4
Hydromètre		1
Luxmètre		1
Marteau		4
Massette		8
Mètre ruban	3 à 5 mètres	8
Pelle		8
Pelle bêche		8
PH-mètre à sonde		1
Pierre à aiguiser		2
Pince à tuteurer		4
Pioche		2
Plantoir - transplantoir		8
Plantoir à bulbe		8
Plaque de distançage		150
Plaque de repiquage		50
Pluviomètre		1
Pulvérisateur à dos à pression préalable	Contenance 5 litres	2
Raclette de nettoyage		4
Râteau		8
Râteau à semis		2
Rouleau		2
Scie arboricole	manuelle	4
Seau	En plastique - Contenance 12 litres	8
Sécateur à 2 mains		4
Sécateur		8
Semoirs		8
Serfouettes		8
Serpettes		2
Tamis		4
Terrine		50
Thermomètre		6
Trousse de premiers secours		1 à 2
Equipements		
Étagères et tiroirs de rangement		4
Table d'empotage		4
Tablette semi-roulante		4
Tunnel froid		1
Matériel consommable		
Godets, pots, containers ...	suivant la production envisagée	
Substrats et terreaux	suivant la production envisagée	
MATÉRIEL DE TRAVAUX PAYSAGERS		
Désignation	Caractéristiques	Nombre
Bois traité	En fonction des travaux à réaliser	
Briques	En fonction des travaux à réaliser	
Dalles	En fonction des travaux à réaliser	

Désignation	Caractéristiques	
Gravier	En fonction des travaux à réaliser	
Mélange à béton	En fonction des travaux à réaliser (sacs de 25 kg)	
Pavés	En fonction des travaux à réaliser	
Sable	En fonction des travaux à réaliser	
Petits matériels de maçonnerie paysagère		
Auge		4
Cordeau, traceur		4
Décamètres		2
Equerre de maçon		4
Fil à plomb		4
Jalon		32
Jeux de nivelettes		2
Niveau à bulles		2
Pic de terrassier		2
Règle	3 mètres	8
Serre-joint		24
Taille pierre - burin		2
Tamis de maçon		2
Taloche		8
Truelles		8
GROS MATERIEL		
Désignation	Caractéristiques	Nombre
Matériel professeur		
Aspirateur souffleur		1
Broyeur		1
Enrouleur		1
Motobineuse-fraise		1
Nettoyeur haute pression		1
Débroussailleuse		1
Scie sauteuse		1
Taille haie		1
Tondeuse		1
Tronçonneuse polyvalente		1
Visseuse rotative		1
Matériel élève		
Cisaille		1
Echenilloir télescopique		1
Scarificateur à main sur roues		1
Scie manuelle		1
Sécateur de force		1
Tondeuse à main		1

ANNEXE 1

 <p>ACADÉMIE DE GRENOBLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	FICHE PREPARATION PROFESSEUR	
	PROJET TECHNIQUE	N°
	Intitulé :	



QUOI ? POURQUOI ?	Résumé du projet	Photo
	Objectif général du projet	

Domaines	Activités de référence

<table border="1"> <tr><td>Parcours</td><td> </td></tr> <tr><td>Santé</td><td> </td></tr> <tr><td>Citoyen</td><td> </td></tr> <tr><td>Artistique</td><td> </td></tr> <tr><td>EDD</td><td> </td></tr> </table>	Parcours		Santé		Citoyen		Artistique		EDD		Métier(s) découvert(s)
Parcours											
Santé											
Citoyen											
Artistique											
EDD											

Compétences transversales	
PIX	ESST

QUI ?	Classe(s) concernée(s)	Professeur(s) associé(s) au projet	Autre(s) intervenant(s)	Organisme(s) partenaire(s)

QUAND ?	Situation dans l'année	202...-202...										Remarques
		S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	

OU ?	A l'intérieur du collège	
	A l'extérieur du collège	

AVEC QUOI ?	Matériel nécessaire	Coût	Démarche administrative

Etapas de réalisation					
COMMENT ?	Les étapes principales du projet	Etapas	Fiches N°...	Intitulé Fiche	
		1			
		2			
		3			
		4			
		5			
		6			
		7			
		8			
		9			
		10			
		11			

Etapas d'évaluation	

Proposition de fiche de déroulement de séquence

Projet technique	TITRE :	CLASSE :
N°	OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE/DU PROJET TECHNIQUE	DUREE :
	PRE-REQUIS	DATE :

Compétences du socle évaluées tout au long de la séquence :

-Compétence 6 : Avoir un comportement responsable : Respecter les règles de la vie collective, respecter tous les autres

-Compétence 7 : S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome : Respecter des consignes simples, en autonomie, être persévérant dans toutes les activités

Etapas		Objectifs	Activités formation et connaissances associées (document de référence SEGPA)	Mise en relation avec le socle commun Compétences, domaines et items les plus pertinents en lien avec le champ	Echéance
n°	Nom				

BILAN :	MODIFICATIONS A APPORTER :
---------	----------------------------

Proposition de fiche de déroulement de séance

Projet technique	TITRE : N°	CLASSE :
ETAPE N°	OBJECTIF GENERAL DE LA SEANCE (Une étape = 1 ou plusieurs séances)	DUREE :
		DATE :

Compétences du socle évaluées tout au long de la séquence :

-Compétence 6 : Avoir un comportement responsable : Respecter les règles de la vie collective, respecter tous les autres

-Compétence 7 : S'appuyer sur des méthodes de travail pour être autonome : Respecter des consignes simples, en autonomie, être persévérant dans toutes les activités

Objectifs opérationnels	Activités formation et connaissances associées (document de référence SEGPA)	Mise en relation avec le socle commun Compétences, domaines et items les plus pertinents en lien avec le champ	Activités professeur	Activités élève	Durée

BILAN :	MODIFICATIONS A APPORTER :
---------	----------------------------

ANNEXE 2



Nom :

Prénom :

Date :



Classe :

Fiche globale du projet

PROJET TECHNIQUE

N°

Intitulé :

Champ professionnel :

QUOI ? / POURQUOI ?

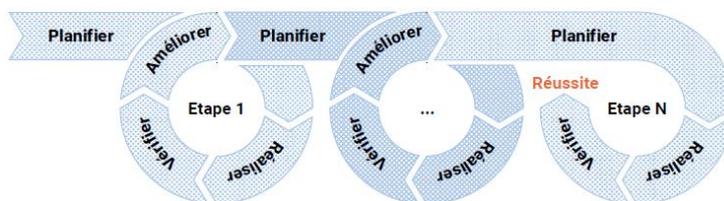
Résumé du projet



Photo

Objectif général du projet

COMMENT ?



QUI ?

classe concernée

Professeurs associés au projet

Autres intervenants

Organismes partenaires

QUAND ?

Situation dans l'année

202...-202...

S O N D J F M A M J

Délai à respecter :

OU ?

A l'intérieur du collège

A l'extérieur du collège

AVEC QUOI ?

Matériel mis à disposition

Etapes de réalisation			
	Etapes	Fiches N°...	
COMMENT ?	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	Les étapes principales du projet	Etapes d'évaluation et remédiation éventuelle	

ANNEXE 4



 **Nom :** _____

Prénom : _____

 **Classe :** _____

Parcours avenir

**FICHE METIER
PROJET TECHNIQUE N°**

Métier découvert

Activités principales du métier

Quels sont les points positifs que j'ai pu identifier ?

Quels sont les points négatifs que j'ai pu identifier ?

**Mon niveau global
de satisfaction**









Diplôme(s) conduisant à ce métier

Compétences attendues dans ce métier

Où le(s) préparer ?

Etablissement ou centre de formation	Diplôme(s) proposé(s)	Localisation	Voie de formation
			<input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> scolaire
			<input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> scolaire
			<input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> scolaire
			<input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> scolaire
			<input type="checkbox"/> apprentissage <input type="checkbox"/> scolaire